

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 19 Juillet (19/07/2012)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 13 juillet, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,
Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, **Adjoint**,
Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. MOTHE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoint**,
M. Gérard CHOUKOU (représenté par Mme STOCCO), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. le Maire), M. Gérard VALLES (représenté par Mme LASSALLE), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. GUILLAMAT), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Odile MARTY-MOTHE, M. Patrice CHARLES, **Conseillers municipaux**.

Madame Martine DAMIANI est nommée secrétaire de séance.

03 – 19 Juillet 2012

TARIFS DES TICKETS DE CANTINE ANNEE 2012 - 2013

Rapporteur : Madame Damiani

Vu la délibération en date du 12 avril 2012 du Conseil Communautaire portant révision des prix de vente des repas aux Communes de Castelsarrasin, Moissac, Boudou et Lizac,

Vu la délibération en date du 28 juin 2012 du Conseil Municipal portant révision des prix de vente des repas vendus par la Communauté de Communes,



TARIFS ORDINAIRES :

Tarifs en €uros	2009	2010	2011	2012
Repas écoles maternelles et élémentaires	2.35	2.40	2.45	2.50

TARIFS SPECIAUX :

Tarifs en €uros	2009	2010	2011	2012
Repas des enseignants qui prennent celui-ci sans assurer la surveillance de la cantine	5.95	6.00	6.14	6.14

**Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

DECIDE de fixer comme indiqué ci-dessus les différents tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} août 2012.

Pour copie conforme
Moissac le 20 juillet 2012
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

